



# Registre public d'accessibilité



*Musée du Tissage et de la Soierie*  
espace Pierre BERCHOUX  
125 Place Vaucanson – 42510 Bussières

## Fiche informative de synthèse

### Bienvenue au Musée du Tissage et de la Soierie de Bussières

→ Le bâtiment et tous les services proposés au musée sont accessibles à tous.

oui       non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.

oui       non



#### Formation du personnel aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.



(Le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap).

→ Le personnel est formé.



(Le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap).

→ Le personnel est formé.



#### Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé.



→ Le personnel connaît le matériel.



Contact : Gérard COMPIGNE, Président – [info@museedutissage.com](mailto:info@museedutissage.com)

#### Consultation du Registre public d'accessibilité :

À l'accueil       site internet [www.museedutissage.com](http://www.museedutissage.com)

N° SIRET : 402 201 719 00026

Adresse : 125 Place Vaucanson – 42510 Bussières

## **Informations offertes par l'établissement :**

Le musée conserve des métiers à tisser de 1800 à nos jours. La visite est toujours guidée par un bénévole passionné qui met systématiquement en marche les métiers. Le musée se veut le témoin d'un savoir-faire toujours bien vivant dans les Montagnes du Matin, qu'il met en valeur et transmet aux différents publics à chaque visite.

Chaque année, une nouvelle exposition temporaire est proposée aux visiteurs, permettant d'apprécier différentes facettes du textile.

Une boutique de produits locaux est également accessible en fin de visite.

## **Informations sur le niveau d'accessibilité des prestations :**

Toutes les prestations offertes dans mon établissement sont accessibles aux personnes handicapées (handicap moteur, visuel et mental).

### **Handicap moteur**

Pour accéder à l'entrée principale, les personnes en situation de handicap moteur ou visuel doivent passer par l'impasse Branly (juste derrière le musée) et non se garer Place Vaucanson. Un panneau signalétique avec le logo handicap moteur est positionné à l'entrée de la place et dirige les visiteurs concernés vers l'impasse Branly. Une seule place de parking pour personnes en situation de handicap est disponible impasse Branly. Mais un autre parking est accessible Place du Peuple, située à proximité. Celui-ci peut notamment être utilisé par un bus.

Des assises sont positionnées tout au long de la visite et deux fauteuils roulants peuvent être mis à disposition.

### **Handicap mental**

Des fiches de visite en FLAC sont à disposition sur demande (fiches pédagogiques sur le cycle du ver à soie et les bases du tissage).

### **Handicap visuel**

Des carnets d'aide à la visite en braille et en gros caractères sont disponibles sur demande ou sur l'application Handivisite.

## **Handicap auditif**

Le musée n'est pas labellisé pour ce type de handicap car il ne possède pas de boucle électromagnétique ni d'alarme visuelle.

Enfin, la liste des outils est disponible dans ce registre.

Toutes les visites étant guidées, une prise en charge se fait dès votre arrivée et une aide pourra vous être apportée si besoin.

## **Informations relatives à la formation du personnel :**

Une partie du personnel bénévole du musée a été formée à l'accueil du public en situation de handicap moteur, mental et visuel (Trajectoire Tourisme).

## Pièces administratives à joindre

1/ Pour tous les ERP (y compris 5<sup>ème</sup> catégorie), l'attestation prévue par l'article L.111-7-4- après achèvement des travaux.

Pour ceux construits entre 2014 et aujourd'hui : attestation établie par un contrôleur technique, ou un architecte, (selon le modèle de l'annexe 1 de l'arrêté du 22 mars 2007).

2/ Lorsque l'établissement est conforme aux règles d'accessibilité au 31 décembre 2014, l'attestation prévue à l'article R. 111-19-33.

Attestation sur l'honneur pour les 5<sup>ème</sup> catégorie. Pour les 1<sup>ère</sup> et 4<sup>ème</sup> catégories, il s'agit d'une attestation établie par un contrôleur technique. La pièce prévue au 1<sup>er</sup> (attestation d'achèvement des travaux) peut être utilisée dans le cadre d'un ERP construit entre 2007 et aujourd'hui.

Fichier joint : Attestation sur l'honneur du Maire de Bussières

## **Actions de formation**

(ERP de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> catégorie)

Fichier joint : attestation de formation des personnes en charge de l'accueil et la médiation

Le musée est labellisé “Tourisme & Handicap” pour les handicaps suivants : moteur, visuel et mental.



Pour mieux vous accueillir, nous mettons à votre disposition les outils suivants :



Une place de parking réservée



Des bandes podotactiles dans le hall d'entrée



Des toilettes adaptées



Deux fauteuils roulants (sur demande)



Des assises tout au long de la visite



Des carnets d'aide à la visite en braille, gros caractères et en FALC



Des outils d'aide à la visite disponibles sur l'application Handivisite ou sur demande